



# Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

## Pratiques de pêches durables



**Référence suggérée pour ce document** : Environnement et Changement climatique Canada (2016) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Pratiques de pêches durables. Consulté le *jour mois année*.  
Disponible à : [www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=893AB9F4-1](http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=893AB9F4-1).

N° de cat. : En4-144/34-1-2015F-PDF  
ISBN : 978-0-660-03715-8

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada  
Centre de renseignements à la population  
7<sup>ième</sup> étage, Édifice Fontaine  
200, boul. Sacré-Cœur  
Gatineau (Québec) K1A 0H3  
Téléphone : 819-938-3860  
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)  
Télécopieur : 819-994-1412  
ATS : 819-994-0736  
Courriel : [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca)

Photos : © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2016

Also available in English

# Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

## Pratiques de pêches durables

Février 2016

### Table des Matières

<b>Partie 1. Indicateur sur les Pratiques de pêches durables .....</b>	<b>5</b>
Pratiques de pêche durables, par groupe de stock .....	7
<b>Partie 2. Sources des données et méthodes de l'indicateur sur les Pratiques de pêches durables .....</b>	<b>8</b>
Introduction.....	8
Description et logique de l'indicateur sur les Pratiques de pêches durables .....	8
Données.....	9
Méthodes .....	10
Mises en garde et limites .....	11
<b>Partie 3. Annexes.....</b>	<b>12</b>
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures.....	12
Annexe B. Références et renseignements supplémentaires .....	14
<b>Liste des figures</b>	
Figure 1. Nombre de grands stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2014 .....	5
Figure 2. Nombre de grands stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, par groupe de stock, Canada, 2014.....	7

## Liste des tableaux

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Nombre de grands stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2014 .....	12
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Nombre de grands stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, par groupe de stock, Canada, 2014 .....	12

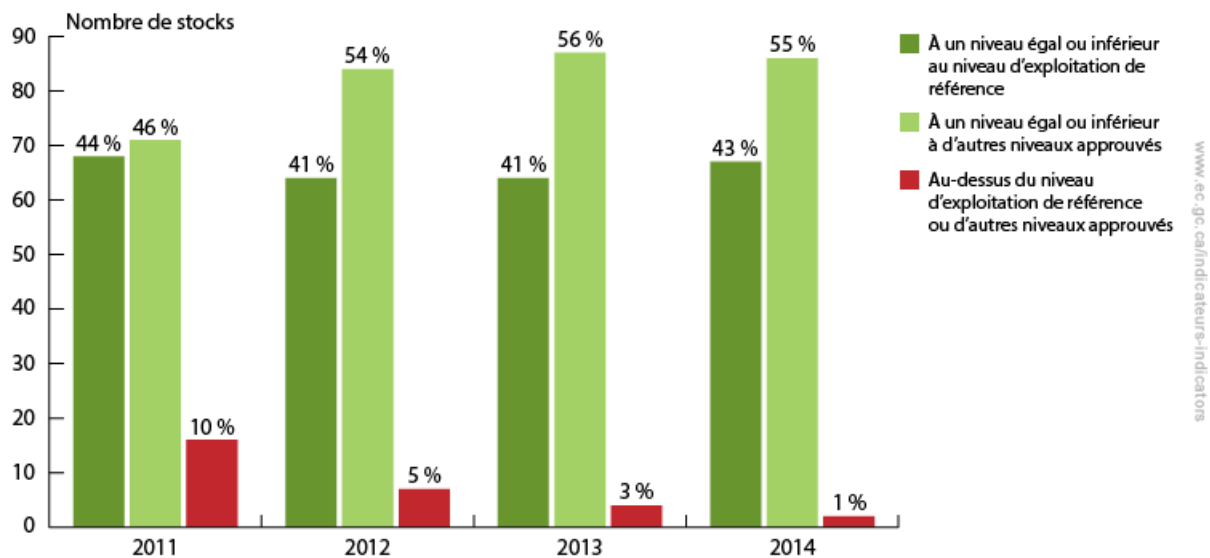
## Partie 1. Indicateur sur les Pratiques de pêches durables

Les limites de captures de poissons sauvages et de d'autres animaux marins protègent ces stocks pour l'avenir. Des 155 grands stocks évalués en 2014, 153 (99 %) étaient récoltés à des niveaux considérés durables. Deux stocks (1 %) ont été récoltés au-dessus des niveaux approuvés.

Il y a deux méthodes permettant d'établir les niveaux de récolte de poissons. Pour 67 stocks (43 %), il y a suffisamment de données historiques pour définir le niveau en utilisant le *niveau d'exploitation de référence* basé sur des mathématiques, tandis que les niveaux de récolte pour 86 stocks (55 %) supplémentaires ont été déterminés à l'aide d'autres approches scientifiques.

Le nombre de stocks de poissons récolté à des niveaux approuvés s'est amélioré depuis 2011, lorsque 16 stocks (10 %) avaient été surexploités. Cette amélioration est due en grande partie à la mise en œuvre des politiques du Cadre pour la pêche durable.<sup>1</sup>

**Figure 1. Nombre de grands stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2014**



[Données pour la Figure 1](#)

**Note :** Le niveau d'exploitation de référence est le taux de récolte, basé sur une évaluation analytique des données historiques de productivité des stocks, qui est estimé biologiquement durable. Les grands stocks ont été récoltés au-dessus du niveau d'exploitation de référence et/ou d'autres niveaux approuvés principalement dans les pêches concurrentielles ou en raison de prises accessoires par d'autres pêches dirigées. Les pourcentages pourraient ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement des données.

**Source :** Pêches et Océans Canada (2015) Liste de contrôle des pêches version 4.

<sup>1</sup> Pour plus d'information, visitez le [Cadre pour la pêche durable](#).

Le dépassement des quotas de pêche se produit parfois lorsque les pêcheurs compétitionnent pour une part dans les prises permises, ou quand les poissons sont récoltés comme prises accessoires<sup>2</sup> dans une autre pêcherie. Pour les deux stocks surexploités en 2014, soient le maquereau et le morse, les actions de gestion des stocks du gouvernement fédéral ont inclus une réduction du total des captures autorisé pour la pêche au maquereau et le développement d'un plan de gestion intégrée des pêches visant la capture du morse.

Les grands stocks (d'eau douce et marins) sont classés selon un ensemble cohérent de critères et comprennent tous les stocks ayant une valeur au débarquement de plus de un million de dollars ou un poids au débarquement de plus de 2 000 tonnes, en plus de d'autres stocks importants (voir la section des [Sources des données et méthodes](#) pour plus de détails).

Les décisions clés concernant la gestion des pêches portent sur la quantité d'un stock pouvant être récolté et sur les personnes pouvant effectuer cette récolte. Les taux de récolte comprennent tous les prélèvements de poissons par tous les types de pêches (c.-à-d., les pêches dirigées et les prises accessoires). Les limites de récolte sont déterminées en utilisant une [approche de précaution](#).<sup>3</sup> Lorsque les informations scientifiques sont incertaines, peu fiables ou inadéquates, les décisions doivent tout de même être prises. L'absence d'informations scientifiques adéquates ne doit pas être utilisée comme un prétexte pour différer ou ne pas prendre des mesures pour éviter un préjudice grave à la ressource. « L'approche de précaution appliquée aux pêches découle du principe que les modifications affectant les systèmes halieutiques ne sont que lentement réversibles, qu'elles sont difficilement maîtrisables, pas très bien comprises et soumises à l'évolution de l'environnement et des valeurs humaines ».<sup>4</sup>

Les taux de récolte sont comparés au *niveau d'exploitation de référence* comme information de base lorsqu'un niveau d'exploitation de référence est connu. Le niveau d'exploitation de référence est une approche pour déterminer le taux de prélèvement maximum acceptable pour un stock lorsqu'il existe suffisamment de données historiques sur la productivité du stock pour permettre d'estimer le niveau de façon analytique. Comme Pêches et Océans Canada continue à mettre en œuvre l'approche de précaution, des niveaux d'exploitation de référence sont établis pour un plus grand nombre de stocks. Cinquante-trois stocks (34 %) ont des niveaux d'exploitation de référence bien définis et 27 stocks (17 %) supplémentaires ont des niveaux d'exploitation de référence définis pour une ou deux des trois zones de statut des stocks (c.-à-d., critique, de prudence et saine). Même si certaines composantes de l'approche de précaution ont été mises en place pour la plupart des grands stocks (76 %), les composantes de l'approche de précaution ont été mises en œuvre pleinement pour seulement 22 % des stocks.<sup>5</sup>

---

<sup>2</sup> Les *prises accessoires* constituent les prises qui ne sont pas l'espèce cible. Elles sont prises par erreur lors des activités de pêches.

<sup>3</sup> Pêches et Océans Canada (2009) [Un cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution](#). Consulté le 15 septembre 2015.

<sup>4</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1996) [FAO Directives techniques pour une pêche responsable – L'approche de précaution appliquée aux pêches de capture et aux introductions d'espèces](#). Consulté le 15 septembre 2015.

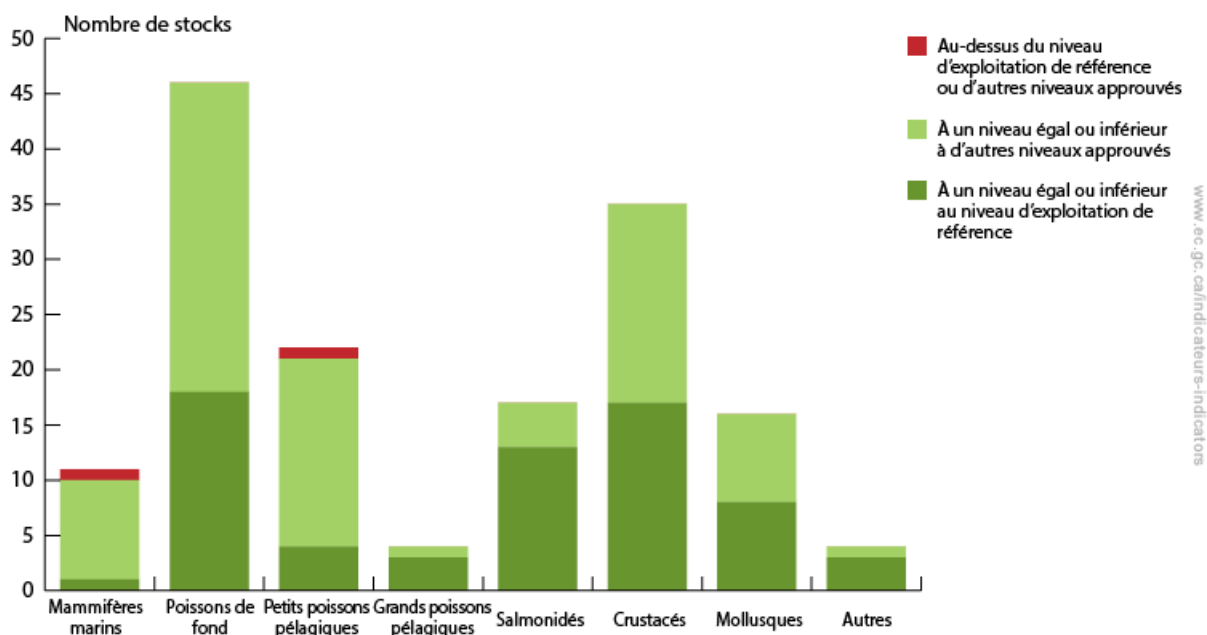
<sup>5</sup> Les composantes de l'approche de précaution sont : le niveau de référence supérieur, le niveau de référence limite et le niveau d'exploitation de référence pour chacune des trois zones (critique, de prudence et saine), en plus de règles de décision pour les pêches développées, mises en place et révisées.

## Pratiques de pêche durables, par groupe de stock

Les stocks peuvent être groupés selon une biologie comparable. Dans cet indicateur, les grands stocks au Canada ont été regroupés dans huit catégories. Des huit groupes de stocks, six sont présentement récoltés dans les limites.

L'intervention mise en place pour les deux stocks surexploités en 2014 inclut notamment une réévaluation du total de captures autorisé. En 2013, 4 des 46 stocks de poissons de fond ont été surexploités. Ces quatre stocks ont été sujet à une conciliation de quotas. Cette conciliation implique que la surexploitation de 2013 fut déduite de la limite des récoltes pour 2014.

**Figure 2. Nombre de grands stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, par groupe de stock, Canada, 2014**



[Données pour la Figure 2](#)

**Note :** Dans les données du graphique, une liste des espèces dans chaque groupe de stock est présentée. Les poissons pélagiques vivent dans la colonne d'eau ou près de la surface, contrairement aux poissons de fond qui sont habituellement capturés près du fond des océans. Les crustacés sont couverts d'une carapace articulée et comprennent en autres les homards, les crabes et les crevettes. Les mollusques comprennent les espèces bivalves, comme par exemple les myes, les huîtres et les moules, qui sont souvent confondus avec les crustacés.

**Source :** Pêches et Océans Canada (2015) Liste de contrôle des pêches version 4.

Il est plus difficile d'effectuer le suivi de certains groupes d'espèces et de stocks. Pêches et Océans Canada travaille à améliorer les points de référence sur l'état des stocks et à contrôler les niveaux de récolte par l'adoption de l'approche de précaution.



Cet indicateur est utilisé dans la mesure du progrès vers l'atteinte de la [cible 5.1 : Pêches durables – Améliorer la gestion et la conservation des grands stocks](#) de la [Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada 2013–2016](#).

# Partie 2. Sources des données et méthodes de l'indicateur sur les Pratiques de pêches durables

## Introduction

L'indicateur sur les [Pratiques de pêches durables](#) fait partie du programme des [Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement](#) (ICDE) qui fournit des données et des renseignements afin d'évaluer le rendement du Canada à l'égard d'enjeux clés en matière de durabilité de l'environnement. Cet indicateur est aussi utilisé pour mesurer les progrès relatifs aux objectifs et cibles de la [Stratégie fédérale de développement durable](#).

Le maintien à long terme de la valeur écologique, sociale et économique des stocks de poissons exige un contrôle de la récolte afin d'éviter la surexploitation. Pêches et Océans Canada, en partenariat avec l'industrie, met en œuvre des plans, des politiques et des programmes afin de protéger les stocks, contribuer à la viabilité à long terme et assurer l'allocation et la distribution équitable des surplus récoltables entre les personnes qui dépendent de la ressource, conformément à l'approche de précaution. L'indicateur sur les Pratiques de pêches durables mesure la conformité avec les limites de récolte comme une mesure des pressions exercées sur les stocks de poissons sauvages.

Les limites de récolte fixées peuvent être dépassées en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris la courte durée des pêches concurrentielles et les prises accessoires imprévues. Le suivi des pêches est effectué par Pêches et Océans Canada et des mesures correctives sont prises pour remédier à des situations lorsqu'elles surviennent. Ces mesures comprennent la mise en œuvre de moratoires sur les pêches lorsque nécessaires, ainsi que l'ajustement des limites de récolte afin de s'assurer que la conservation n'est pas compromise.

## Description et logique de l'indicateur sur les Pratiques de pêches durables

### Description

Les stocks sont des sous-populations d'une espèce de poissons ou d'autres animaux marins, pour lesquels des facteurs comme la croissance, le recrutement, la mortalité naturelle et la mortalité par pêche sont les seuls facteurs significatifs permettant de déterminer la dynamique des populations. D'autres facteurs comme l'immigration et l'émigration sont considérés comme négligeables. Un stock de poisson peut être géré comme étant une unité.

L'indicateur sur les Pratiques de pêches durables compare les taux de récoltes avec les limites de récolte établies. Ces limites sont fondées sur des informations scientifiques, ce qui nous permet de constater directement si nous gérons l'utilisation de ces ressources à l'intérieur des limites de l'écosystème.

L'indicateur sur les Pratiques de pêches durables a deux éléments :

*Niveau d'exploitation de référence* – Qui indique le niveau maximal durable de la récolte identifié pour un stock; et

*Niveau de récolte actuel* – Qui indique si la récolte actuelle était au-dessus, égale ou inférieure au niveau maximal durable de la récolte identifié. La récolte inclut les prises accessoires, autant celles qui sont conservées que celles qui sont retournées à l'eau.

Là où des niveaux d'exploitation de référence ont déjà été établis en tant que composantes de l'approche de précaution, l'indicateur mesure si la récolte est supérieure, égale ou inférieure au niveau d'exploitation de référence établi. Dans le cas des stocks pour lesquels



des niveaux d'exploitation de référence ne sont pas encore établis, l'indicateur mesure si les stocks sont récoltés à l'intérieur des niveaux établis<sup>6</sup> par Pêches et Océans Canada. Les niveaux approuvés sont déterminés par Pêches et Océans Canada sur la base des meilleures informations et connaissances disponibles sur la biologie, l'économie et les aspects sociaux liés à un stock donné.

Le dépassement des quotas mène à des mesures correctives pour éviter détérioration des stocks de poissons. Par exemple, les stocks gérés au moyen de quotas sont sujets à une *conciliation de quotas*, qui prévoit que le dépassement du quota d'un stock au cours d'une année est déduit de la limite de récolte établie pour l'année suivante.

## Logique

Les pêches doivent toujours effectuer une récolte égale ou inférieure aux limites établies afin d'éviter la surpêche. Deux types de limites de prises existent. Traditionnellement, les niveaux de récolte annuels étaient établis sur la base d'informations scientifiques et économiques et des consultations avec les parties prenantes et étaient approuvés par le ministre de Pêches et Océans Canada. Pour un nombre toujours plus grand de principaux stocks, une approche de précaution<sup>7</sup> formelle est maintenant mise en œuvre. Il s'agit d'une approche basée sur les risques, plus rigoureuse, commune à tous les stocks, qui inclue l'utilisation d'un niveau d'exploitation de référence pour évaluer si les récoltes sont durables. L'approche de précaution exige qu'une stratégie de récolte pour une pêche donnée comporte un ensemble de composantes normalisées (points de référence et règles de décision pour la pêche, etc).

## Changements récents à l'indicateur

La source de données de cet indicateur, la Liste de contrôle des pêches, a été révisée au fil du temps afin d'en améliorer l'utilité en tant qu'outil de gestion. En 2011, la Liste de contrôle des pêches et l'ensemble des principaux stocks pris en compte ont été finalisés pour la période 2011–2014, ce qui permet une comparaison entre les années.

L'ensemble standard de 155 stocks identifié en 2011 est maintenant évalué à l'aide de la Liste de contrôle des pêches et il est prévu qu'il sera utilisé au moins jusqu'en 2016 afin d'assurer l'uniformité des rapports. Tous les stocks rencontrant les critères des *principaux stocks* en 2011 sont inclus et aucun autre stock n'a été ajouté. Cependant, l'aiguillat a été déplacé du groupe des grands poissons pélagiques au groupe des poissons de fond en 2012 afin d'être cohérent avec les Plans de gestion intégrée des pêches.

La Liste de contrôle a été révisée en 2014 et les critères concernant la classification de la récolte par rapport aux niveaux d'exploitation de référence ont été renforcés. Le nombre de stocks exploités à l'intérieur des niveaux d'exploitation de référence ne peut être comparé d'une année de publication de l'indicateur à l'autre.

## Données

### Source des données

Les données sont tirées de la Liste de contrôle des pêches version 4. La Liste de contrôle des pêches est un outil interne d'autodiagnostic qui offre un examen systématique des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs de conservation et d'utilisation durable. D'autres données sont tirées de la même Liste de contrôle pour générer l'[État des principaux stocks de poissons](#).

---

<sup>6</sup> Pêches et Océans Canada (2014) [Décisions dans la gestion des pêches](#). Consulté le 15 septembre 2015.

<sup>7</sup> Pêches et Océans Canada (2009) [Un cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution](#). Consulté le 15 septembre 2015.

Chaque année, Pêches et Océans Canada présente un rapport sur sa gestion des grands stocks de poissons. Les résultats fournissent aux gestionnaires des pêches des évaluations complètes des taux de prises des poissons, des prises accessoires, des impacts écologiques, et de la consultation avec les parties prenantes et comprend les impacts des pêches commerciales, récréatives et autochtones. Ces données fournissent un portrait ponctuel qualitatif d'un stock pour une certaine période, saisissant de quelle façon une pêche aborde une gamme de facteurs considérés nécessaires pour une gestion durable. Les données donnent aussi une indication des progrès réalisés dans l'implantation des politiques de pêches durables du ministère.<sup>8</sup>

### **Couverture spatiale**

À l'échelle nationale, pour tous les grands stocks de poissons.

### **Couverture temporelle**

De 2011 à 2014, inclusivement.

### **Exhaustivité des données**

Les 155 principaux stocks sont inclus dans la Liste de contrôle des pêches pour les quatre années rapportées.

Les principaux stocks sont identifiés par les gestionnaires régionaux à Pêches et Océans Canada et comprennent tous les stocks qui répondent à au moins un des critères suivants :

- ont une valeur annuelle supérieure à un million de dollars au débarquement,
- ont un poids annuel supérieur à 2 000 tonnes au débarquement,
- font l'objet d'un [Plan de gestion intégrée des pêches](#),
- sont hautement migratoires ou sont des stocks transfrontaliers gérés à l'échelle internationale,
- ont été évalués par le [Comité sur la situation des espèces en péril au Canada](#) (COSEPAC) comme étant préoccupants et sont assujettis à une pêche ciblée, et/ou
- sont jugés d'une importance régionale.

Ces stocks comprennent des poissons à nageoires, mollusques, mammifères marins et autres invertébrés marins.

### **Actualité des données**

Les données de la Liste de contrôle des pêches sont comptabilisées pour l'année précédente avant le 1er avril. L'indicateur est présentement à jour à la fin de 2014. L'année est définie de façon variable, selon les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche des stocks individuels et peut ne pas correspondre exactement à l'année civile.

## **Méthodes**

L'indicateur sur les Pratiques de pêches durables est une simple tabulation des stocks permettant de déterminer si les niveaux de récolte sont dans les limites des niveaux d'exploitation de référence, dans d'autres limites de récolte, ou au-dessus des limites de récolte.

Le *niveau d'exploitation de référence* est une approche permettant de déterminer le taux de prélèvement maximal acceptable. Le taux de prélèvement représente le rapport de tous les prélèvements effectués par l'homme et la taille totale du stock exploitable. Le niveau

---

<sup>8</sup> Pêches et Océans Canada (2009) [Cadre pour la pêche durable](#). Consulté le 15 septembre 2015.

d'exploitation de référence est déterminé lorsqu'il y a suffisamment de données historiques sur la productivité des stocks pour permettre d'évaluer ces niveaux de façon analytique. Il est ajusté en se basant sur l'abondance du stock et son emplacement dans les trois zones d'état des stocks définies dans la politique fédérale (c.-à-d., zone saine, zone de prudence et zone critique; voir l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#) pour de plus amples renseignements concernant l'état des stocks). Avec cette approche, les gestionnaires indiquent si le taux de prises est supérieur ou inférieur au niveau de référence.

Toutes les composantes de l'approche de précaution n'ont pas entièrement été mises en œuvre pour tous les stocks et il y a plusieurs différentes mesures de gestion des pêches en place. Ces mesures dépendent des espèces, de la zone, de l'équipement utilisé, des saisons, des évaluations des stocks, ainsi que d'autres facteurs.

Les taux de prélèvement permis, que le niveau d'exploitation de référence ait ou n'ait pas été établi, sont déterminés par Pêches et Océans Canada à partir d'évaluations scientifiques, de la condition des stocks et de considérations économiques et sociales. L'objectif global demeure toujours la conservation, des pratiques de pêche responsables et durables et une distribution équitable de la ressource entre les groupes d'utilisateurs.

Les groupes de stock utilisés pour établir cet indicateur sont les mammifères marins, les salmonidés, les poissons de fond, les grands poissons pélagiques, les petits poissons pélagiques, les crustacés (crabes, homards, crevettes), les mollusques et autres. Chaque groupe comprend des espèces ayant des caractéristiques de cycle biologique similaires. Par exemple, les poissons de fond passent leur vie adulte sur le fond ou près du fond de l'océan. Les mêmes regroupements sont utilisés pour l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#).

## Mises en garde et limites

La Liste de contrôle des pêches a été amorcée en 2007. Un certain nombre de modifications ont été apportées durant l'élaboration du programme. Spécifiquement, les stocks compris dans le programme de la Liste de contrôle ont été modifiés et les questions ont été révisées. Une liste normalisée des stocks et des questions de la Liste de contrôle ont été établies en 2011. Des comparaisons d'une année à l'autre sont seulement possibles pour les années entre 2011 et 2014.

La Liste de contrôle des pêches est complétée à l'aide des meilleurs renseignements disponibles. Étant donné les défis et les dépenses entourant le suivi de poissons en déplacement dans d'immenses étendues, des renseignements complets ne sont pas toujours facilement disponibles.

La Liste de contrôle des pêches résume les renseignements portant sur une grande variété d'espèces, de régimes de gestion, de types de pêche, de régions géographiques et de contextes socio-économiques. Les résultats devraient toujours être interprétés dans cette optique.

Pour la plupart des stocks, incluant les poissons de fond, la conciliation de quotas est mise en place pour les stocks où il y a un dépassement saisonnier des quotas. Les transferts en cours de saison permettent que des échanges soient effectués entre les titulaires de permis, soit que le dépassement du quota d'un pêcheur soit appliqué au quota non utilisé d'un autre pêcheur. Lorsque les transferts en cours de saison ne sont pas suffisants pour couvrir les dépassements de quotas, le dépassement est déduit de la limite de récolte établie pour l'année suivante.

## Partie 3. Annexes

### Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

**Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Nombre de grands stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2014**

Année	À un niveau égal ou inférieur au niveau d'exploitation de référence (nombre de stocks)	À un niveau égal ou inférieur à d'autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Au-dessus des niveaux approuvés <sup>[A]</sup> (nombre de stocks)
2011	68	71	16
2012	64	84	7
2013	64	87	4
2014	67	86	2

**Note :** Le niveau d'exploitation de référence est le taux de récolte, basé sur une évaluation analytique des données historiques de productivité des stocks, qui est estimé biologiquement durable. Les grands stocks ont été récoltés au-dessus du niveau d'exploitation de référence et/ou d'autres niveaux approuvés principalement dans les pêches concurrentielles ou en raison de prises accessoires par d'autres pêches dirigées.

<sup>[A]</sup> La plupart des stocks qui sont récoltés au-dessus des niveaux approuvés sont soumis à la *conciliation de quotas*. La conciliation de quotas prévoit que la surpêche d'un stock d'une année est déduite de la limite de récolte établie pour l'année suivante.

**Source :** Pêches et Océans Canada (2015) Liste de contrôle des pêches version 4.

**Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Nombre de grands stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, par groupe de stock, Canada, 2014**

Groupe de stock	Espèces incluses	À un niveau égal ou inférieur au niveau d'exploitation de référence (nombre de stocks)	À un niveau égal ou inférieur à d'autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Au-dessus des niveaux approuvés (nombre de stocks)
Mammifères marins	Baleines, morses	1	9	1
Poissons de fond	Merluche, plie, morue, aiglefin, flétan, limande, goberge, sébaste, raie, morue charbonnière, morue-lingue, perchaude, sébastolobe, aiguillat	18	28	0

Groupe de stock	Espèces incluses	À un niveau égal ou inférieur au niveau d'exploitation de référence (nombre de stocks)	À un niveau égal ou inférieur à d'autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Au-dessus des niveaux approuvés (nombre de stocks)
Petits poissons pélagiques	Hareng, doré jaune, maquereau, corégone, capelan, sardine, bar rayé, gaspareau, eulakane	4	17	1
Grands poissons pélagiques	Thon, espadon, requin	3	1	0
Salmonidés	Saumon, truite, omble chevalier	13	4	0
Crustacés	Crabe, homard, crevette, crevette tachetée, krill	17	18	0
Mollusques	Pétoncle, palourde, panope, buccin	8	8	0
Autres	Holothurie, oursin, anguille	3	1	0
<b>Total</b>		<b>67</b>	<b>86</b>	<b>2</b>

**Note :** Dans les données du graphique, une liste des espèces dans chaque groupe de stock est présentée. Les poissons pélagiques vivent dans la colonne d'eau ou près de la surface, contrairement aux poissons de fond qui sont habituellement capturés près du fond des océans. Les crustacés sont couverts d'une carapace articulée et comprennent en autres les homards, les crabes et les crevettes. Les mollusques comprennent les espèces bivalves, comme par exemple les myes, les huîtres et les moules, qui sont souvent confondus avec les crustacés.

**Source :** Pêches et Océans Canada (2015) Liste de contrôle des pêches version 4.

## **Annexe B. Références et renseignements supplémentaires**

### **Références et lectures complémentaires**

Pêches et Océans Canada (2009) [Cadre pour la pêche durable](#). Consulté le 15 septembre 2015.

Pêches et Océans Canada (2009) [Méthodes de gestion](#). Consulté le 15 septembre 2015.

Pêches et Océans Canada (2009) [Un cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution](#). Consulté le 15 septembre 2015.

Pêches et Océans Canada (2015) [Décisions dans la gestion des pêches](#). Consulté le 15 septembre 2015.

### **Renseignements connexes**

[Pêches et Océans Canada – Espèces aquatiques](#)

[Pêches et Océans Canada – Le monde sous-marin](#)

[Pêches et Océans Canada – Plans de gestion intégrée des pêches](#)

[Pêches et Océans Canada – Politique sur la gestion des prises accessoires](#)

**[www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca)**

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

7<sup>ième</sup> étage, Édifice Fontaine

200, boul. Sacré-Cœur

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

Courriel : [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca)